

## Classement National

Règles de calcul (depuis 01/04/2017, modifiées le 01/01/2015, 10/03/2018 et 1/10/2024)

- Art. 1** Période de calcul : Les points acquis sont pris en considération pour le calcul du classement jusqu'à une évolution du classement du joueur (montée/descente d'échelon) ou au maximum pendant 12 mois.
- Art. 2** Validité des points : Les points acquis en simple comptent uniquement pour le classement de simple et les points acquis en double uniquement pour le classement de double.
- Art. 3** Le classement en série 1 : En série 1 (Elite et Promotion), un ranking numérique exhaustif est établi en fonction de la somme des points acquis. En cas d'égalité de points, le joueur ayant joué le plus de matchs est classé en premier des joueurs à points égaux.
- Art. 4** Attribution des points : En simple, l'attribution des points lors de chaque match joué en compétition officielle de la FLT est fixée en fonction des échelons de classement de l'adversaire et l'attribution des points lors de chaque match joué en compétition ITF Pro Circuit, WTA et ATP est fixée en fonction du classement WTA respectivement ATP de l'adversaire, ce d'après le tableau ci-dessous.

<i>Compétition FLT</i>			<i>ITF Pro Circuit/WTA/ATP</i>		
<i>Echelon adversaire</i>	<i>Points victoire</i>	<i>Points défaite</i>	<i>Classement adversaire</i>	<i>Points victoire</i>	<i>Points défaite</i>
+3 ou plus	250	0	<1000 WTA/ATP	150	0
+2	150	0			
+1	125	0			
0	100	0 (séries 2 à 6) -25 (série 1)	>1000 WTA/ATP	100	0
-1	75	-25 (séries 2 à 6) -50 (série 1)			
-2	50	-50 -75 (série 1)			
-3 ou moins	25	-100			

En cas de walkover, l'attribution des points ne dépend pas du classement des joueuses/joueurs concerné(e)s, mais seulement de la nature du w.o., excusé ou non-excusé.

Match gagné par w.o. excusé ou non-excusé	Match perdu par w.o.	
	Excusé	Non-excusé
20	-20	-150

En double, le classement de chaque paire de double est calculé en prenant la moyenne, arrondie vers le haut, des valeurs respectives des deux joueurs selon le tableau ci-dessous :

Classement de double	Valeur	Exemples
0.Pro	17	
1.Elite	16	1.Elite et 4.4 => 16 + 6 = 22 Moyenne: 22/2 = 11 => Classement: 3.2
1.Promotion	15	
2.1	14	
2.2	13	
3.1	12	
3.2	11	
3.3	10	3.3 et 5.5 => 10 + 1 = 11 Moyenne: 11/2 = 5,5 => arrondi vers le niveau tennistique supérieur => 6, et donc Classement: 4.4
4.1	9	
4.2	8	
4.3	7	
4.4	6	
5.1	5	
5.2	4	
5.3	3	
5.4	2	
5.5	1	

Chaque joueur du double reçoit les points en fonction du classement « moyen » des deux paires de double.

Il est de la responsabilité du joueur de communiquer ses résultats ITF Pro-Circuit, WTA et ATP bi-annuellement ce pour la période hivernale avant le 1er avril et pour la période estivale avant le 1er octobre de l'année concernée. Tout manquement de communication des résultats dans les délais indiqués entraînera la non-considération des matchs de la période concernée.

**Art. 5**  
Bonus en  
tournoi  
seniors

Le tableau ci-dessous reprend l'attribution bonus lors des tournois individuels et de double. Le tableau ci-dessous reprend l'attribution bonus lors des tournois individuels et de double. Aucun bonus n'est attribué dans les catégories d'âge jeunes et seniors plus.

	<i>Points</i>
Vainqueur	50
Finaliste	25

**Art. 6**  
Bonus en  
Championnat  
FLT

Le tableau ci-dessous reprend l'attribution bonus lors des championnats individuels et de double pour toutes les catégories d'âge (jeunes, seniors et seniors plus).

	<i>Points</i>
Champion(s)	100
Vice-Champion(s)	75
Participation	20

**Art. 7**  
Bonus en  
Championnats  
Interclubs

Pour stimuler les joueurs à participer à tous les matchs des Championnats Interclubs, des points bonus sont attribués aux licenciés en fonction du nombre de matchs joués en Championnats Interclubs. Les matchs en Championnats Interclubs Jeunes (catégories d'âge U14 et U18), Seniors et Seniors Plus (catégories d'âge 35+ jusqu'à 65+) sont cumulés pour l'attribution des points bonus.

Le tableau ci-dessous reprend l'attribution de points bonus lors des Championnats Interclubs.

<b>Nombre de matchs Interclubs</b>	<b>Points Bonus Interclubs</b>
1 match	0
2 matchs	0
3 matchs	15
4 matchs	20
5 matchs	30
6 matchs	45
7 matchs ou plus	65

Ces points bonus peuvent être acquis en simple (valables pour le classement de simple uniquement) et/ou en double (valables pour le classement de double uniquement).

*Ex.: Un joueur U18 disputant 4 simples et 3 doubles en Interclubs Jeunes et 5 simples et 2 doubles en Interclubs Seniors, acquiert 65 points bonus (pour 9 matchs joués) pour le classement de simple et 30 points bonus (pour 5 matchs joués) pour le classement de double.*

**Art. 8**  
Critères de  
montée et de  
descente

Les joueurs évoluent en fonction de la somme des points acquis. Lors de chaque calcul de classement, les joueurs peuvent monter dans le classement si la somme des points acquis durant la période de calcul en question le leur permet. Ils peuvent monter jusqu'à 4 échelons. Les joueurs peuvent uniquement descendre dans le classement lors du calcul de classement au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année, et ceci sur base de la somme des points acquis durant la période de calcul en question. Ils peuvent descendre jusqu'à 2 échelons de classement. Les seuils de points déterminant l'évolution du joueur varient selon la série de classement du joueur au classement en vigueur au moment du calcul.

Le tableau ci-dessous reprend les différents seuils pour le classement de simple et de double.

<b>Evolution échelon</b>		<b>Série</b>					
		<b>S1</b>	<b>S2</b>	<b>S3</b>	<b>S4</b>	<b>S5</b>	
<b>-2</b>	si inférieur à	-210	-180	-150	-120	-90	
<b>-1</b>	à partir de	-210	-180	-150	-120	-90	
<b>0</b>	à partir de	<b>210</b>	<b>180</b>	<b>150</b>	<b>120</b>	<b>90</b>	
<b>1</b>	à partir de	840	720	600	480	360	
<b>2</b>	à partir de		1440	1200	960	720	
<b>3</b>	à partir de		2340	1950	1560	1170	
<b>4</b>	à partir de			2850	2280	1710	

Le joueur changeant d'échelon de classement dans le nouveau classement calculé repart dans le nouvel échelon avec les points minimums pour le maintien de son nouveau classement (ligne "0" dans le tableau ci-dessus ou « capital initial »), en cas de montée majoré de 20% de la différence entre la somme des points acquis et le seuil de points pour une montée d'échelon. A la suite de cette évolution de classement, les points acquis avant cette évolution de classement ne seront plus pris en considération pour le calcul du classement.

Les points acquis suite à cette évolution de classement, y compris le capital initial de points, est pris en considération pendant 12 mois, sauf en cas de nouveau changement d'échelon de classement et sous respect de l'article 13.6. du règlement pour les compétitions.

Le classement de double ne pourra pas être inférieur au classement de simple moins 3 échelons.

*Ex. : 1) joueur classé 3.1 avec 800 points acquis au moment du calcul*

*→ montée de 1 échelon en 2.2*

*→ capital initial en série 2 = 180 points, majoré de 20% de 200 points (= 800 (acquis) – 600 (nécessaire pour monter d'un échelon))*

*→ après calcul, joueur classé 2.2 avec 220 points.*

*2) joueur classé 4.3 avec -150 points acquis durant la période de calcul*

*→ descente de 2 échelons en 5.1*

*→ capital initial en série 5 = 90 points*

*N.B. : lors d'une descente de classement, le capital initial n'est pas diminué par un éventuel excès de points négatifs (dans le cas présent 150-120 = 30 points).*

## **Art. 9** Généralités

Tout joueur part avec le capital initial de points dans le nouvel échelon (c.à.d. les points minimums pour le maintien de son nouveau classement) et ne peut pas descendre d'échelon lors du prochain calcul de classement.